



BON DE RESERVATION POUR LA « BOUM »

Cette soirée est réservée exclusivement aux élèves du collège St Exupéry. Toutefois, nous avons pris l'initiative d'allouer à chaque jeune de proposer à un copain ou une copine de participer à cette « fête » (mineurs exclusivement - de 17 ans), et ce aux mêmes conditions.

Cette inscription est obligatoire, et doit nous permettre d'organiser de façon optimale les détails de la manifestation. Il vous suffit donc de remplir le formulaire ci-dessous. Pour le règlement, deux solutions s'offrent à vous :

- Règlement dès à présent par chèque à l'ordre de la FCPE. (1)
- Règlement sur place lors de la soirée. (2)

Cette somme de 4 € comprend l'entrée + une boisson + une part de gâteau.

J'autorise mon enfant : (Nom et prénom)

Scolarisé en classe de ...^{ème}, à participer à la « BOUM du collège qui se tiendra le vendredi 22 mars 2013 de 20h00 à 23h00.

Tel : (Pour contact en cas d'urgence)

Mon enfant sera accompagné de :

Nom, prénom : (4)

Règlement dès à présent Règlement sur place lors de la soirée


- Je reprendrai mon enfant **dans la salle** à 21h00 - 22h00 - 23h00 - (3)
- Je laisserai mon enfant rentrer par ses propres moyens

Fait à le / / 2013

Nom/Prénom/Signature

- (1) Un titre d'entrée vous sera remis lors la soirée
- (2) Un titre d'entrée vous sera remis lors de la soirée
- (3) Entourer l'heure correspondant à votre choix.
- (4) S'assurer de l'accord du représentant légal de l'enfant concerné.

Bulletin à retourner dans la boîte aux lettres « FCPE » du collège

 <http://fcpe44-la-montagne.fr/>